LEARN ABOUT CATARACT SURGERY

in the Winnipeg Health Region

WHAT IS A CATARACT?

A cataract is a clouding of the lens in the eye which is typically caused by the aging process. Common symptoms often include blurry vision, haziness, double vision, difficulty with night driving and sensitivity to light.

HOW IS IT TREATED?

When the cataract interferes with normal daily activities, you can be referred to a cataract surgeon to have it removed. During surgery, ultrasonic waves break down the cataract and the surgeon removes it through a very small opening. An artificial lens is then implanted to replace the natural lens.

STEPS TO CATARACT SURGERY:

1 *IDENTIFY THE NEED FOR SURGERY*

Your optometrist or family physician will let you know if they think you may need cataract surgery and refer you to the cataract surgeon of your choice.

Manitoba optometrists have information about specific wait times for each cataract surgeon to help you make an informed choice.

The Manitoba Institute for Patient Safety encourages all patients to ask their health-care providers questions about their care. Suggested questions include:
What do I need to do?
Why do I need to do this?

2 *APPOINTMENT WITH A CATARACT SURGEON*

Please bring a list of any medications you are taking to your appointment with the cataract surgeon and, if possible, a support person – like a family member – to help understand the information and fill out the forms.

You will have drops put in your eyes, making your vision blurry, so you will not be able to drive after your appointment.

Your cataract surgeon will assess your need for surgery, review the procedure, and discuss benefits and risks with you.

At your appointment you will be asked to:

- Fill out a patient questionnaire. Depending on your overall health, you may need to see your family physician for a medical history and physical.
- Sign a consent form if you and your surgeon agree to proceed with surgery.

Remember to ask questions; your health-care providers want to help you understand your care and treatment.

3 *CATARACT SURGERY*

After you have filled out your patient questionnaire and consent form, and visited your family physician if necessary, your cataract surgeon will enter your name into the Winnipeg Health Region scheduling system.

Your surgery date will depend on a number of factors, including your availability, the surgeon's availability and operating room space.

Cataract surgeons typically give approximate dates that are finalized closer to the time of surgery.

Like all provinces, we strive to meet the national goal of patients having surgery within 16 weeks, although the timeframe may be shorter or longer for a variety of reasons such as the urgency of your condition and the wait time of the surgeon.

You will receive a comprehensive patient guide at the cataract surgeon's office closer to the date of your surgery. This will include information like the need for eye drops after surgery, first 24-hour companion information **and a number to call if you have any questions.**

The majority of cataract surgeries in Winnipeg are performed at Misericordia Health Centre, Manitoba's Eye Care Centre of Excellence.

It's essential you arrive on time or your surgery may be delayed. It's also very important you follow the patient guide instructions carefully. For example, if you eat before you arrive then your surgery may be cancelled.

You can expect to be at the health facility for approximately four hours, including assessment, surgery and recovery time.

4 *AFTER YOUR CATARACT SURGERY*

You will have a follow-up appointment after your surgery – either the same day or the next day.

Cataract surgery will help improve your vision and allow you to continue taking part in activities you enjoy. Learn more by watching the cataract surgery patient journey video at Misericordia.mb.ca

Winnipeg Regional Health Authority — Caring for Health
Office régional de la santé de Winnipeg — À l'écoute de notre santé
Misericordia Health Centre — The future of care

EYE-9-22

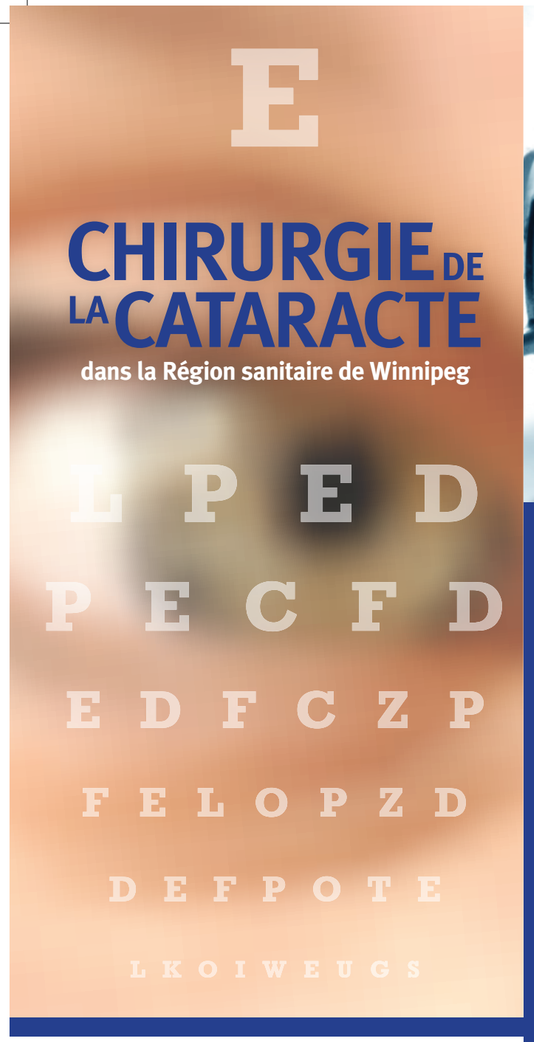

CHIRURGIE DE LA CATARACTE

dans la Région sanitaire de Winnipeg

QU'EST-CE QUE LA CATARACTE?

La cataracte se forme quand le cristallin de l'œil (la lentille) devient opaque. La cataracte est généralement causée par le vieillissement. Les symptômes les plus fréquents incluent la vue trouble, la vue floue, la vue double, la difficulté à conduire la nuit et la sensibilité à la lumière.

COMMENT TRAITE-T-ON LA CATARACTE?

Quand la cataracte gêne les activités quotidiennes normales, votre médecin peut vous aiguiller vers un chirurgien de la cataracte pour la faire enlever. La chirurgie consiste à décomposer la cataracte à l'aide d'ondes ultrasoniques et le chirurgien l'enlève par une toute petite ouverture. Il implante ensuite une lentille artificielle pour remplacer le cristallin.

ÉTAPES DE LA CHIRURGIE DE LA CATARACTE

1 *IDENTIFIER LE BESOIN D'UNE CHIRURGIE*

Votre optométriste ou médecin de famille vous dira s'il pense que vous aurez besoin d'une chirurgie de la cataracte et vous aiguillera vers le chirurgien de la cataracte de votre choix.

Les optométristes du Manitoba ont l'information concernant les temps d'attente spécifiques pour chacun des chirurgiens de la cataracte afin de vous aider à faire un choix éclairé.

L'Institut pour la sécurité des patients du Manitoba encourage tous les patients à poser des questions à leurs prestataires de soins de santé concernant leurs soins. Les questions peuvent inclure, entre autres :
Qu'est-ce que je dois faire?
Pourquoi est-ce que je dois le faire?

2 *RENDEZ-VOUS AVEC LE CHIRURGIEN DE LA CATARACTE*

Veuillez apporter la liste de vos médicaments à votre rendez-vous avec le chirurgien de la cataracte et, si possible, amenez une personne de soutien (un membre de la famille, par exemple) pour vous aider à comprendre l'information et à remplir les formulaires.

On mettra des gouttes dans vos yeux, ce qui embrouillera votre vue, alors vous ne pourrez pas conduire après le rendez-vous.

Le chirurgien de la cataracte évaluera votre besoin d'une chirurgie, passera en revue l'intervention, et discutera des avantages et des risques avec vous.

Au rendez-vous, on vous demandera de :

- Remplir un questionnaire du patient. Selon votre état de santé général, vous devrez peut-être consulter votre médecin de famille pour obtenir vos antécédents médicaux et un examen physique.
- Signer un formulaire de consentement si vous et le chirurgien êtes d'accord de procéder à la chirurgie.

N'oubliez pas de poser des questions; vos prestataires de soins de santé veulent vous aider à comprendre vos soins et le traitement.

3 *CHIRURGIE DE LA CATARACTE*

Après que vous aurez rempli le questionnaire du patient, signé le formulaire de consentement, et consulté votre médecin de famille s'il y a lieu, le chirurgien de la cataracte entrera votre nom dans le système d'établissement des horaires de la Région sanitaire de Winnipeg.

La date de la chirurgie sera choisie selon certains facteurs, dont votre disponibilité, la disponibilité du chirurgien et la disponibilité d'une place dans le bloc opératoire.

En général, les chirurgiens de la cataracte donnent une date approximative qui sera confirmée plus près de la date prévue de la chirurgie.

Comme dans toutes les provinces, nous nous efforçons d'atteindre la cible nationale d'offrir une chirurgie dans un délai de 16 semaines, mais ce délai peut parfois être plus court ou plus long pour différentes raisons telles que l'urgence de votre état et le temps d'attente pour le chirurgien.

Vous recevrez un guide du patient détaillé au bureau du chirurgien de la cataracte plus près de la date de la chirurgie. Le guide inclut de l'information sur le besoin d'utiliser des gouttes ophtalmiques après la chirurgie et le besoin d'avoir une personne accompagnante pendant les 24 premières heures, **ainsi qu'un numéro que vous pouvez composer si vous avez des questions.**

À Winnipeg, la plupart des interventions chirurgicales pour la cataracte se font au Centre de santé Misericordia, le centre d'excellence en soins oculaires.

Il est essentiel que vous arriviez à l'heure; dans le cas contraire, la chirurgie pourra être reportée. Il est également important que vous suiviez attentivement les directives dans le guide du patient. Par exemple, si vous avez mangé avant d'arriver, la chirurgie pourra être annulée.

Attendez-vous à être à l'établissement de santé pendant environ quatre heures, pour l'évaluation, la chirurgie et le rétablissement.

4 *APRÈS LA CHIRURGIE DE LA CATARACTE*

Vous aurez un rendez-vous de suivi après la chirurgie, soit le même jour, soit le lendemain.

La chirurgie de la cataracte aidera à améliorer votre vue et vous permettra de continuer à participer aux activités qui vous plaisent. Si vous désirez de plus amples renseignements, consultez misericordia.mb.ca pour visionner une vidéo sur le parcours d'une personne qui subira une chirurgie de la cataracte.

Winnipeg Regional Health Authority — Caring for Health
Office régional de la santé de Winnipeg — À l'écoute de notre santé
Misericordia Health Centre — The future of care

EYE-9-22